

*Questions orales*

augmentation de l'impôt de 2,3 p. 100, ce qui est beaucoup moins que l'augmentation de l'impôt sur les sociétés. Nous avons aussi augmenté notablement, doublé en fait, le crédit remboursable au titre de la taxe de vente, pour aider les personnes à faible revenu.

Le taux d'imposition des petites entreprises est passé de 12,4 à 12,8 p. 100. Ce n'est pas beaucoup, mais suffisant pour montrer que l'on leur demande de participer à la réduction de la dette nationale. Voilà la direction dans laquelle nous nous dirigeons. Nous devons tous faire notre part et répartir la charge, de sorte que ceux qui en ont les moyens paient davantage.

\* \* \*

**LA CHAMBRE DES COMMUNES****PRÉSENCE À LA TRIBUNE D'UNE DÉLÉGATION DU PARLEMENT EUROPÉEN**

**M. le Président:** Je voudrais signaler aux députés la présence à notre tribune d'une délégation du Parlement européen sous la direction de M. Roberto Costanzo.

**Des voix:** Bravo!

**PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OTAN**

**M. le Président:** Je voudrais signaler aux députés la présence à notre tribune du docteur Manfred Wörner, secrétaire général de l'OTAN.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

**LA DÉFENSE NATIONALE****LA FERMETURE DE LA BASE MILITAIRE À PORTAGE-LA-PRAIRIE**

**M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Nous avons pu voir à la télévision, au cours de la fin de semaine, l'effarement et la déception de centaines de militaires et de civils de Portage-La-Prairie devant l'annonce soudaine et abrupte de la fermeture de leur base des forces armées. Comme nous l'apprenions ici aujourd'hui, beaucoup d'autres sont dans le même cas. Le ministre peut-il nous exposer les raisons militaires et économiques qui motivent la fermeture de la base de Portage-La-Prairie?

**L'hon. Bill McKnight (ministre de la Défense nationale):** Monsieur le Président, le député n'ignore pas qu'il y a trois façons de réduire les dépenses et de mettre de l'argent de côté pour acquérir le matériel nécessaire. Les socialistes qui siègent à ma droite prétendent qu'il faut

réduire les bases d'Europe. Je tiens à leur dire que cela n'arrivera pas. Le maintien de nos engagements envers l'OTAN et les populations de là-bas et les effectifs actuellement en Europe ne seront pas réduits.

**Des voix:** Bravo!

**M. McKnight:** En réduisant les frais de fonctionnement et d'entretien, en réduisant et en équilibrant les dépenses en capital au ministère de la Défense nationale, nous pourrions fournir le matériel nécessaire aux hommes et aux femmes qui servent le Canada.

**ON DEMANDE AU MINISTRE DE TROUVER DES SOLUTIONS ÉCONOMIQUES DE RECHANGE**

**M. Fred J. Mifflin (Bonavista—Trinity—Conception):** Je tiens à cerner de plus près la question initiale. Je voudrais demander au ministre, compte tenu des études qui ont été effectuées, quelles solutions économiques de rechange le gouvernement examine-t-il pour indemniser les 13 000 personnes de Portage-La-Prairie des effets terribles liés à cette perte de 120 millions de dollars?

**L'hon. Bill McKnight (ministre de la Défense nationale):** Personne n'éprouve de plaisir à fermer des bases militaires. Mais cela s'impose quand une coupure de 2,74 milliards est pratiquée au budget d'un ministère. Il faut examiner les dépenses de fonctionnement et d'entretien, de capital et de personnel.

La base de Portage-La-Prairie sert à la formation préparatoire. Cette base va se maintenir en attendant que nous puissions examiner les solutions possibles pour la sous-traitance de cette formation au secteur privé. Il est fort possible qu'on choisisse Portage-La-Prairie comme base opérationnelle, si telle est l'orientation adoptée par le ministère.

\* \* \*

**LE BUDGET****LES COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES TOUCHANT LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**

**M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Le 17 mars 1987, le premier ministre a déclaré: «Nous sommes en train de bâtir deux Canadas: l'un, riche et avec un avenir prometteur, l'autre, sous-développé et sous-employé.» A la lumière de ce que le premier ministre a dit il y a deux ans, je me demande comment le ministre des Finances justifie une réduction de 21 p. 100 du budget de développement régional pour la prochaine année financière? Comment justifie-t-il des coupures et des réductions de 21 p. 100 dans les régions les plus pauvres du Canada?